
SINGAPOUR – Le conseil et le groupe des représentants des opérateurs de registre
Mardi 25 mars 2014 – 13h00 à 14h00
ICANN – Singapour, Singapour

KEITH DRAZEK: Bonjour, prenez place, s'il vous plaît, dans une minute on commence.

STEVE CROCKER: Bonjour, bienvenue à cette réunion du conseil d'administration et du groupe des représentants des opérateurs de registre. Dans le cadre de nos réunions habituelles avec les différentes parties prenantes. Nous sommes ici pour vous écouter et pour mieux profiter du temps qui vous est consacré. Aller droit au but et je ne veux pas être désagréable mais je vous demanderai d'aller droit au but et d'être aussi (inaudible) que possible. Je vais maintenant parler à Keith.

KEITH DRAZEK: Je fais partie des groupe des représentants des opérateurs de registre et à côté de moi une partie des membres de ce groupe. Tout d'abord, merci de cette occasion que je partage avec vous, aujourd'hui nous avons le groupe des représentants des opérateurs de registre, mais également les opérateurs de nouveaux candidats des groupes des nouveaux candidats des nouveaux TLD. Il y a deux membres de pleins droits dans ce groupe, mais vous avez donc un groupe plus nombreux aujourd'hui. Aujourd'hui se figure à l'écran, nous allons d'abord parler

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de l'expérience des divisions des domaines mondiaux. Ensuite, de la responsabilité financières, troisièmement acronymes et quatre... Essayez de parler de chacune de ces questions sans plus attendre. On passe à la première question: expérience avec la division des domaines mondiaux.

JACOB MALTHOUSE:

Merci Keith. Peut être que mes collègues vont vouloir intervenir après. Alors merci pour l'opportunité qui nous a donné de partager avec vous, au nom des candidats. il s'agit d'un mécanisme de responsabilité très important pour l'ICANN et pour le programmes des nouveaux GTLD. Nous avons noté que la division de GDD continue d'être plus ouverte et c'est une chose dont on se réjouit. On a vu également une annonce pour Londres, nous nous en réjouissons également. Toutefois comme Steve l'a dit il y a certains problèmes importants qui se pose pour certains nouveaux candidats. Donc, nous encourageons les membres du conseil d'administration de travailler avec le GDD pour essayer de résoudre ces problèmes aussi vite que possible. Nous aimerions également d'obtenir des informations spécifiques données aux candidats pour savoir où il se trouve dans ce processus et quels sont les prochaines étapes à suivre.

Par exemple, les candidats ne comprennent pas bien quel sont les possibilités qui existent, qui sont à leur disposition pour qu'ils avancent, pour qu'ils progressent. Donc, il faut qu'ils sachent, combien de temps ils vont rester dans un statut en attente, par exemple et avant de pouvoir avancer c'est un petit peu comme si vous attendez un bus, mais vous ne savez pas quand il arrive le prochain. Ce sont des informations



utiles. Les candidats continuent d'être préoccupés par la question de la collision des noms lorsqu'ils se portent candidat pour un registre.

Donc le rapport qui a été produit a été très important, très intéressant pour faire en sorte que les choses soient plus efficaces. Nous savons que la spécification treize de ce document a permis de rassembler les points de vue et les commentaires de tous.

Donc voilà ce que nous souhaitons signaler, ensuite peut être que c'est la dernière chose à laquelle on voudrait penser, mais pour les candidats, il est très important de penser au prochain cycle de nouveau GLTD.

Donc, il y a une résolution potentielle qui est en cours et beaucoup d'entre nous pensent qu'il est temps maintenant de faire un bilan et commencer la planification pour l'avenir.

Merci du temps que vous nous consacrez.

STEVE CROCKER:

Merci. La plupart des points que vous avez soulevé relève du management plutôt que de la direction, plutôt que du conseil d'administration.

Cherine qui va faire partie du comité du nouveau gTLD, peut être il va nous répondre.



CHERINE CHALABY: Oui, Jacob et moi avant on était en contact récemment et nous sommes très contents du travail du NGPC. Et ils nous ont remercié le travail qu'on est en train de faire.

S'il est là, Akram, est-ce qu'il est là? Il serait bon qu'il réponde aux points spécifiques qui ont été soulevés.

FADI CHEHADE: Merci pour les idées et les conseils que vous nous avez donnés pour améliorer les GDD. Nous allons les réviser avec vous au fur et à mesure et voir plus en détail comment mieux communiquer aux candidats, pourquoi ils sont en attente et autres pour améliorer ce service.

Mais par rapport à la nouvelle division des GDD qu'on a créés pour mieux vous servir, pourriez vous nous donner une idée de votre appréciation de ce service de la nouvelle division des nouveaux GDD de 1 à 10?

JACOB MALTHOUSE: Depuis janvier, j'ai vu que l'accessibilité pour les informations pour les candidats et le forum est très efficace, donc, il y a une volonté d'intégrer et de trouver des solutions pour mieux communiquer.

Je dirais, peut être que je m'avance un peu, je pense que la note que je donnerais c'est sept sur dix, mais il ne faut pas oublier les candidats qui sont un petit peu en retard sur les délais.

Donc il faut penser à chaque candidat comme étant important.



FADI CHEHADE: Vous savez qu'on essaye tous de lutter pour un obtenir un dix sur dix, mais merci de votre point de vue, on va travailler ensemble pour améliorer cette note.

KEITH DRAZEK: Merci Jacob.

Bret, aimeriez vous ajouter quelque chose?

Bien, je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires, des contributions dans la salle. Jonathan, vous souhaitez intervenir?

JONATHAN ROBINSON: Je n'avais pas vu Fadi au bout de la table, mais j'ai une question dans mon groupe. Est-ce qu'il s'agit d'une question importante pour le conseil d'administration, il s'agit d'une question opérationnel dans la mesure où il s'agit d'une question importante.

A savoir que le conseil d'administration connaît bien l'expérience des clients et on a fait l'essai et l'impression qu'on a eu dans le groupe c'est que le GDD a fait des efforts pour répondre au GNSO, pour réunir avec le GNSO et d'autres groupes, il y a eu des réponses, donc ils sont à l'écoute. Toutefois il y a encore des frustrations et des problèmes en suspens.

STEVE CROCKER:

Merci Jonathan.

En fait, il y a deux niveaux ici.

Comme j'ai dit, le problème de fond relève de la direction du management. On travaille là-dessus et il est positive de voir que l'importance de ce problème, de votre point de vue, vient d'une volonté de sensibiliser les membres du conseil d'administration à cela, on a bien compris le message. Merci.

JACOB MALTHOUSE:

Il est important que les candidats sachent qu'ils dépendent du conseil d'administration pour s'assurer que les choses ne sont pas laissées oubliées.

KEITH DRAZEK:

Oui.

STEVE CROCKER:

Akram est avec nous.

KEITH DRAZEK:

Cyrus et Krista et leur équipe également, ils nous ont bien dit qu'ils vont traiter ces questions.

Y'a-t-il d'autres commentaires, des questions dans la salle?

Bien, passons donc à la transparence, à la responsabilité financière. Je vais maintenant donner la parole à Chuck Gomes.

CHUCK GOMES:

Merci Keith, merci à tous les membres du conseil d'administration.

Depuis des années, la communauté demande davantage de détail budgétaire et plutôt dans le procès, depuis des années ça n'a pas été fait. Résultat, il est impossible pour nous de fournir une contribution ou d'apporter une contribution significative, afin que cela soit pris en considération par les membres du conseil d'administration avant de voter le budget. Je comprends peu ça, ça ne va pas être fait à nouveau cette année.

Donc ma question est la suivante, elle concerne l'exercice fiscal 2016. Allons-nous recevoir les détails budgétaires au moins au niveau du projet avant ou plus tard février 2015?

Ce qui implique une réponse à la question, à ma question, mais également attirer votre attention sur les recommandations de la ATRT2 concernant les questions financières.

PAUL DIAZ:

Pour reprendre un petit peu ce qui vient d'être dit, on nous a dit qu'il y aurait des outils analytiques pour aider la communauté à mieux comprendre quels sont les dépenses.

Et pour reprendre également ce qu'a dit Chuck, le conseil d'administration a bien compris que cela fait partie du processus ATRT2 et des recommandations, de renforcer la planification des cycles, de relier des choses, les unes entre elles et qu'il y ait d'avantage de planification et une participation avec la communauté. On a entendu cette promesse pendant des années, mais il y a des sommes incroyables qui sont en jeu, donc pour la responsabilité de l'organisation, il est important que ça se traduise dans les faits.

STEVE CROCKER:

Nous sommes d'accord, c'est très important. Les ajustements à faire, les améliorations à faire d'étape en étape, mais en attendant je vais demander à Cherine, s'il a quelque chose à dire à ce sujet. Et Xavier aussi.

CHERINE CHALABY:

Nous comprenons complètement ce dont vous parlez, je pense que le personnel aussi comprend. C'est pas si nous n'avons pas la bonne volonté faire plus tôt. Vous avez raison dans votre frustration, vu que toujours les informations ne sont pas données, ne sont pas fournies. Il y a eu des transitions sérieuses dans notre système, dans le cadre du travail lui-même. Nombre d'objectifs, de buts, des projets etc, etc... C'est très compliqué, mais je pense que c'est la dernière année où il y aura des excuses, disons. Cette année vous avez des données deux mois plus tard et je pense que le département des finance et du management le sait. Nous allons travailler très dur et nous allons y arriver, pas seulement pour vous, mais pour nous, parce que nous avons besoin de

réviser, d'approuver et de recommander vis-à-vis du conseil d'administration. Nous voulons tous faire des améliorations dans ce domaine.

Xavier?

XAVIER CALVEZ:

Je vais regarder les choses rapidement.

Comment nous représentons le modèle multipartite et la responsabilité des transparences. Tout cela est dans le processus, si nous pouvons rendre les choses plus transparente et responsable, du moins avoir un processus en place qui pourrait démontrer cela.

Le commentaire que fait Paul et Chuck sont bien compris, et le progrès à faire, la frustration qui l'accompagne dans le processus de planning.

Tout ça est bien compris et partagé au moins pour moi, je suis frustré aussi. Nous voulons qu'il y ait plus de progrès et que nous fonctionnions de façon plus rapide et nous voulons tous arriver au même but. Quant aux transitions d'évolution nous avons mis en place un système de management il y a un an et demi, nous sommes dans notre deuxième année, mais les choses ne sont pas encore parfaites.

Nous avons mis en place un tableau de bord avec des paramètres, nous sommes donc dans la deuxième année dans l'utilisation de cet outil. C'est une partie importante de ce nouveau processus. Il y a donc une évolution continue et avec les bons outils cela va prendre beaucoup plus d'effort et de temps pour arriver à la cible voulue.

En attendant ce que je voulais faire, en dehors de ce processus, je voudrais travailler avec les membres de la communauté qui sont intéressés à ajouter des informations, les gens qui viennent travailler avec moi dans la création de ce nouveau processus de 12 mois à venir.

Pour répondre à Chuck, pouvons-nous fournir plus d'informations au niveau des projets d'ici février. Avant, mais il n'y a que douze mois dans cette année. Si nous voulons mener comme nous devrions le faire, une mise à jour stratégique au début de l'année, il faut utiliser ces informations stratégiques, ces contributions stratégiques dans les projets, dans un plan de développement de projet et traduire ça en un budget, pour faire cela. D'ici le mois de février ça ne peut pas être fait, du moins au niveau des projets, c'est quelque chose qui ne fonctionne pas.

J'aimerais travailler avec des personnes et pas forcément pousser les choses, mais d'apporter les choses vers la communauté, du moins au début du projet, au départ du projet.

Avec le plan qui est formulé nous n'arriverons pas par contre de donner cinq mois de révision entre la communauté, le conseil, retour vers le personnel, retour vers le conseil et c'était la recommandation originale de ATRT2.

Il y avait une version, la dernière, mais il y avait la première qui disait qu'il devrait y avoir une révision de cinq mois, ce n'est pas visible.

Comme Chuck le disait, ce n'est pas possible de rendre compte si tôt dans l'année. Si on pouvait augmenter la participation dans la

communauté au départ des étapes, les premières étapes de processus de planification. Je pense que cela pourrait aider, mais malgré tout cela prendrait du travail pour mettre en place ce processus.

STEVE CROCKER: Ce que j'attendais dans votre réponse c'était quelque chose au sujet du planning multi annuel.

XAVIER CALVEZ: Oui, quand on parle du processus de planning stratégique, nous tentons de construire un processus annuel qui inclurait la confirmation ou l'amendement des stratégies sur une base annuel.

Nous développons des stratégies quinquennales, j'espère que cela sera approuvé cette stratégie, elle sera traduit par un plan stratégique sur cinq ans pour pouvoir l'accomplir.

Donc, les ressources nécessaires seront mesurées en dollar, cela sera traduit sur cinq déclarations financières. Au niveau du budget, il faudra une planification quinquennale qui sera associé à un plan stratégique. La première année de ce quinquennat sera donc une contribution pour les budgets annuels pour la première année, et ainsi de suite.

Donc, nous aurons dans ce processus stratégique un ensemble de finances multi annuels qui mesurera les ressources nécessaires pour livrer cette stratégie.

Donc, cette information sera utilisée sur une base annuelle en tant que contribution dans le développement budgétaire.

BRUCE TONKIN:

Une observation, je pense que le conseil observe un plan stratégique et cela se traduit en plan annuel, opérationnel. Ce que le conseil dit, c'est que le budget est suffisant pour pouvoir mettre en place le plan qui est en concurrence avec ce que veut la communauté.

Normalement les éléments sont assortis autour de cinq à dix pourcents du coût de la campagne, cela se situe au niveau de la gouvernance du conseil.

De façon séparée, de notre part, nous avons un niveau technique et les ressources sont distribuées au niveau des projets. Par exemple, ALAC a peut être un projet, qui devrait avoir tel ou tel budget, pas des milliers de dollars et pas des millions. On a des demandes pour peut être une salle à louer, pour rajouter une journée aux réunions d'ICANN, des choses comme ça. Je pense que nous devons séparer ces deux choses.

Ça n'a aucun sens pour Xavier, de nous donner un budget au niveau des projets, des centaines, des milliers de dollars, alors qu'il y a d'autres opérations qui pourraient coûter des millions de dollars. Au niveau projets, il y a des gens qui voudraient avoir des informations sur tous ces projets de la part de Xavier, mais on doit séparer ça de la gouvernance du conseil.

KEITH DRAZEK:

Merci beaucoup.

Chuck voulait la parole.

Chuck.

CHUCK GOMES:

La réponse donc à la question est non, j'ai bien compris, nous n'obtiendront pas ces informations. Nous ne pouvons pas avoir une contribution, parce que sans information au niveau des projets, nous ne pouvons pas connaître le budget en général. Donc, il n'y a pas de transparence, pas assez, du moins que nous puissions faire des contributions dans la progression du budget de la part du conseil. Désolé, donc entendre ça, ça ne me rend pas optimiste en terme de transparence du budget.

STEVE CROCKER:

Xavier?

XAVIER CALVEZ:

Votre question c'est que vous pouvez avoir des informations au niveau des projets. Ma réponse c'est que techniquement ce n'est pas possible, cela ne veut pas dire que vous n'aurez pas les informations. On n'obtiendrait pas des informations régulièrement, vous ne pourrez pas avoir une opinion formulée sur le budget. Je veux dire, pour vous dire que nous travaillons avec vous au niveau de la communauté, le processus n'est pas fait pour que l'on puisse travailler au long du... que

les informations puisse être rapportées aussitôt pour que vous puissiez avoir une opinion sur les éléments qui composent le budget.

Je voudrais donc dire que les temps, les délais pour fournir des commentaires puissent se déplacer au tout début de l'année. Sinon nous allons vraiment avoir un gros problème, si vous voyez ce que je veux dire.

KEITH DRAZEK: Cherine, vous avez la parole.

CHERINE CHALABY: Non, je n'ai rien à dire, je vais laisser passer. Je vais laisser Mike parler.

MICHAEL PALAGE: Hier j'ai parlé des connaissances institutionnelles. Une des frustrations que Chuck était en train de s'exprimer c'est comme les choses se fonctionnaient auparavant. Il y a quelques années ICANN publiait un budget, la communauté approuvait, ensuite, il y avait des commentaires qui étaient faits.

En 2005 nous avons une distribution par ce qui était les rentrées et les sorties d'argent. C'est un petit peu frustrant depuis qu'on a fait ce changement. Au début nous avons beaucoup à dire, nos contributions étaient importantes au niveau des priorités et maintenant l'argent rentre et d'une façon à une autre cet argent est dépensé.



Quand je regarde en arrière, les premiers contrats pour.COM, par exemple, ces gens payaient pour l'ICANN 100000 dollars par an et maintenant ces contrats coûtent 25 million dollars par an. Nous voulons donc avoir des données sur la responsabilité, la spécificité

Dans un contexte un peu plus large, quand il s'agit de responsabilité, de façon historique, quand j'étais au conseil de 2003 à 2006, on payait des millions de dollars par an et c'est maintenant 1,6 dollars par an. Ils payent à peut près le même montant d'argent.

L'espace G est passé de 3 à 4 millions jusqu'à 90 millions. Je pense, que ça fait partie de la frustration de Chuck et je comprends.

KEITH DRAZEK:

Merci, Mike. Une chose dont nous n'avons pas parlé pendant la session de préparation sur un sujet séparé, mais en relation avec les finances. Nous voulons encourager la communauté et le conseil pour qu'un processus soit développé au niveau des enjeux des nouveaux gTLD, des nouveaux programmes gTLD. Nous n'avons pas besoin d'en débattre maintenant, mais les enchères on déjà commencé, mais ces problèmes vont devenir encore plus importants et très vite, très bientôt. Nous n'avons pas besoin d'une réponse maintenant, mais je voudrais qu'on prenne note de cela.

Donc, continuons, le prochain sujet sur l'agenda, nous allons passer la parole à Jeff Neuman, pour parler des acronymes.



JEFF NEUMAN:

Oui, je présente, mais c'est un avis partagé dans notre groupe, notre unité constitutive. C'est très important pour nous et les parties contractuelles d'amener ces sujets sur la table encore une fois.

Nous pensons que nous sommes à un moment constitutionnel, maintenant, nous sommes à une intersection, disons. Je voudrais adresser certains des problèmes de processus et parler un peu des substances de PDP IGO.

Comme vous savez, les PDP c'est vraiment la chose la plus important de leur processus ascendant. C'est lent c'est douloureux, mais ça fonctionne.

Comment est-ce qu'on en est aujourd'hui, ou vous pouvez peut être vous rappelez, rappelez vous à Costa Rica, il y a quelques années, il y avait une lettre qui était envoyé par les organisations IGO, qui avait été envoyé au conseil d'administration et le bord. Le conseil d'administration devait passer ça GAC et les GNSO pour obtenir des avis.

Le GNSO a répondu en très très peu de temps, ce n'était pas un PDP, c'était juste un conseil, un avis avait été donné au conseil, un avis avait été donné au board, au conseil d'administration et le conseil d'administration a dit non. Il n'avait pas vraiment le temps de faire les changements donc nous avons remercié pour le conseil qu'ils nous avaient donné. Il nous a dit que ce n'est jamais trop tard d'adresser cela. Pourquoi ne faites vous pas un PDP?

C'est exactement ça qui c'est passé. Le conseil GNSO a pris lui-même de faire un PDP, de passer par ce processus ascendant, pour ressortir des politiques à présenter pour le conseil.

Cela a pris à peu près deux ans, le GNSO l'a fait vraiment. Plusieurs consensus et recommandation en sont sortis. Cela ne fonctionne pas tous les jours comme vous savez, mais en respect des problèmes acronymes IGO, il y avait un conseil de consensus.

Nous savons que cela est passé par le conseil GNSO et ensuite c'était passé par le conseil d'administration. Je sais qu'il y avait des avis conflictuels du GAC. Mais à cause de cet avis du GAC nous avons référé le problème au NGPC pour qu'il y ait d'autres conseils qui être faits.

Le NGPC, en moins d'une semaine a envoyé une lettre au GNSO en disant qu'il proposait un compromis au GAC et ils ont envoyé une copie carbon au GNSO pour leur dire ce qu'ils faisaient.

Nous comprenons le difficulté auxquelles le conseil fait face et nous savons qu'il y aura des conflits pendant ces moments avec l'avis du GAC.

Nous vous comprenons, si vous acceptez l'avis du GAC, vous rejetez la politique de consensus de GNSO. Vous allez contre la méthode ascendante, surtout aujourd'hui avec ce qui se passe.

Mais aujourd'hui le conseil est guidé par certains statuts et les statuts disent que lorsqu'un PDP avait consensus avec des recommandations consensus est présenté au conseil d'administration, celui-ci a deux options. Soit elle accepte la recommandation, et la recommandation mise en œuvre, soit elle rejete la recommandation par vote à deux tiers.



On dirait que la recommandation présentée au conseil d'administration n'est pas dans le meilleur intérêt de l'ICANN, de la communauté ICANN.

Ce n'est pas ce qui se produit ici. Au lieu de cela, le conseil d'administration lui-même a développé des politiques. Il n'a ni accepté, il n'a ni projeté, il a développé des politiques. Mais il y a pas d'espace, rien n'existe dans les statuts dans l'ICANN à ce sujet. Ce matin nous en avons parlé au niveau de l'ALAC, nous avons vu la transcription de cette réunion. Il a été souligné sur plusieurs occasions que ce n'était pas le travail, la fonction du conseil d'administration de développer des politiques. C'est ce qui exactement qui s'était passé. Cela crée une présomption que ces, la façon dont le conseil d'administration, la direction que prend le conseil d'administration. Ce qui est très important. C'est similaire en...

Le GNSO par exemple, le groupe de travail de GNSO a rejeté formellement, le groupe GNSO a trouvé qu'il n'était pas dans l'intérêt public d'avoir l'acronyme IGO dans le clearing house des marques commerciales, pendant sunrise, il y a une première opportunité pour obtenir ces noms à cause des problèmes tels que.ECO -- pardon, non.ECO, mais E C O, l'abréviation de l'Organisation de Coopération Economique. On ne devrait pas avoir le premier droit d'avoir tout les ECO. TLD dans tous les domaines. Personne ne pourrait avoir ECO.GREEN, on devrait aller dans le domaine d'une organisation basée sur l'environnement.

Donc, en substance, c'est juste pour dire que cela été agressé par la communauté GNSO. Ça a été rejeté spécifiquement, le PDP a observé cela. Quand il s'agit du NGPC qui... nous ne savions pas exactement ce

qui s'était passé parce que le PDP n'était pas dirigé vers les nouveaux TLD, mais aussi pour les gTLD existants.

IL y avait dans la charte, il y avait des recommandations sur les problèmes des nouveaux gTLD. Il y avait donc un impact sur les parties contractuelles et les choses sont peut être prévues pour amender les contrats qui étaient déjà en place.

Ce qui peut encore se produire, je pense vraiment que, encore une fois, que nous comprenons les difficultés du conseil d'administration, auxquelles fait face le conseil d'administration. Nous proposons qu'il y ait un compromis, que ce compromis ne doit pas être effacé.

Si le conseil vu rejeter une recommandation, et si cela est accepté au deux tiers, avec un vote de deux tiers, le rôle du conseil serait donc de faciliter le dialogue entre le GNSO et le GAC. Ce n'est pas le rôle du conseil d'administration ou du personnel de trouver un compromis, laissez nous faire cela, ça fait partie du processus, et nous allons rassembler avec le GAC et travailler sur ce problème si nous le pouvons.

Nous n'avons pas besoin de l'aide, ça me rappelle le cas de l'intégration verticale, lorsque le conseil d'administration trouve une position sur une politique et cela devient la position défaut. Si nous rassemblons avec le GAC et la proposition est toujours sur la table au moins, nous pouvons présumer qu'elle sera à adopter.

Quand on nous demande si vous préférez que ces recommandations soient rejetées par les bureaux, par le conseil d'administration au lieu d'atteindre un compromis, oui complètement. Je sais que ce job est

difficile, mais c'est le travail du conseil. (Inaudible) le conseil, c'est que le accepte ou rejette et facilite les dialogues entre les entités et si le PDP est trop respecté nous pouvons dire que le processus fonctionne.

KEITH DRAZEK: Merci Jeff, qui souhaite intervenir?

STEVE CROCKER: J'aimerais intervenir là dessus.

BRUCE TONKIN: Oui merci Jeff, on en a parlé avec les membres du GNSO cette semaine, donc on va prendre bonne note de vos commentaires et on va obtenir une réponse, essayer d'obtenir une réponse d'ici jeudi.

KEITH DRAZEK: Bien, sur ma liste j'ai Bret, Chuck, Mike Palage, Jordyn.

BRET FAUSETT: Il est important que le conseil comprenne ici, que le fond est aussi important que la forme, l'une des raisons pour lesquelles on veut traiter cette question de manière spécifique, c'est en raison du dialogue qu'on a eu dimanche, parce que nous pensons que la procédure n'a pas été suivie ici et nous avons détecté un manque de compréhension au niveau du conseil d'administration que le processus n'a pas été suivi.

Il semblerait que le conseil d'administration pense qu'il agit bien et il ne n'apprécie pas ce genre de commentaire.

Donc, je pense qu'il est important parce qu'il serait bon, il n'est pas bon que quelqu'un dise: voilà, il faut que, il faudrait que vous acceptiez ce rapport. Si ce n'est pas le cas, il faudrait qu'il y ait une motion ou une réponse à cette motion parce que la rédaction du PDP, en tout cas le terme utilisé le règlement interne de l'ICANN c'est « shall accept » en anglais, devrait être accepté.

Donc, il nous faut répondre à cela, dans les temps impartis. Donc, quand on reviendra sur cette question jeudi, j'aimerais qu'il y ait une appréciation par rapport à ce que je viens de dire, et si ce n'est pas le cas, qu'on me le dise, et pourquoi.

BRUCE TONKIN:

Nous sommes conscients de ce problème par rapport au processus, nous avons bien pris note de ce que vous avez dit, donc laissez nous le temps de nous consulter.

KEITH DRAZEK:

Donc, sur ma liste d'intervenant...

MICHAEL PALAGE:

Je comprends bien la situation dans laquelle se trouve le conseil d'administration et j'aimerais peut être revoir d'où est né le problème.

En 2006 j'ai participé à un groupe de travail sur les noms de réserve et c'est la déclaration que j'ai faite dans le rapport final: conformément aux principes longuement établis, l'ICANN et IANA on a essayé de continuer à maintenir des réserves sur la compilation de chaines et l'ICANN et l'IANA continuent à réserver ces noms. Les parties dans le cas de gouvernement nationaux souverains avec des noms de pays et des marques déposés reconnues au niveau national.

Donc, ce qui c'était passé c'est que une fois que l'ICANN décide de protéger WHOIS AFNIC et d'autres nom de ce type, alors d'autres peuvent dire que ICANN accorde de la protection pour eux, et je la veux aussi pour moi. Tout origine du problème c'est parce que ICANN a demandé une protection particulière.

Si l'ICANN s'était contenté de dire « je vais appliquer les même droits et les mécanismes à Coca Cola et à Pepsi et aux autre qu'il faut enregistrer sous.ICANN ou autres » alors, on ne serait pas dans cette situation. Et là, encore, on parle d'un problème qui remonte à 2006, c'est écrit noir sur blanc.

KEITH DRAZEK:

Merci Mike, on n'a plus beaucoup de temps, donc le conseil d'administration vient nous dire qu'il va travailler là-dessus et revenir avec une réponse don très rapidement. Chuck, puis Jordyn.

CHUCK GOMES:

En tant que membre du groupe de travail qui se réunit pendant deux heures par semaine, depuis maintenant plus d'un an, j'espère que le



conseil va se pencher sur ce qu'on a fait. Nous avons une opinion détaillée sur les droits internationaux par rapport aux organisations intergouvernementales et sur les acronymes. Le GAC n'a pas défendu cette idée, et il ne s'agit pas d'intégrer la contribution du GAC avec trop de retard. Simplement, il n'y a pas eu de justification à cela. Et comme Jeff l'a dit, l'intérêt public semblait n'être donné à aucune de ces organisations, ces acronymes. Donc, en conclusion, si vous rejetez le fait que vous ne nous dîtes pas ou nous nous sommes trompés, on ne va pas pouvoir avancer.

JORDYN BUCHANAN:

Alors, on revient sur ce que Chuck vient de dire. Très souvent vous êtes dans une situation difficile, ou on n'a pas d'orientation politique claire. Donc, ça a été le cas avec le programme des nouveaux gTLD, parfois on improvise avec plusieurs parties de la communauté. Donc, je pense qu'on se trouve ici dans une situation très différente où les processus politiques fonctionnent. On attend que les GNSO développe ces politiques, ces processus et on a besoin que le conseil joue un rôle de supervision et ne se penche pas sur les détails de tel ou tel politique. Donc, je pense qu'il est très important de faire cette distinction, on attend de vous que vous fassiez autre chose, tout en laissant l'occasion aux autres d'améliorer leur travail, mais que vous ayez un rôle de supervision. Premier commentaire.

Deuxième commentaire qui est lié au premier, il est important de faire fonctionner le processus de consensus, parce que chaque fois que j'ai parlé à un avocat à propos de ces contrats. Il y a une paire (inaudible) sur le contrat par rapport au changement de processus et les avocats



disent « non, non, non, on ne peut pas signer ce contrat » et moi je passe des heures à leur expliquer qu'il y a des poids contre poids, quel est ce processus qui repose sur le consensus et il faut s'assurer qu'on le fait de manière sûre. Donc, si le processus politique qui repose sur le consensus ne fonctionne pas, qui se fonde sur le dialogue, alors il devient impossible pour nous pour convaincre nos propres organisations que ce processus fonctionne et qu'on peut gérer de cette manière notre relation avec l'ICANN. Donc, cette procédure existe, et il faut continuer à faire, à intégrer de nouveaux partenaires.

KEITH DRAZEK:

Merci Jordyn. Quelqu'un d'autre souhaiterait intervenir avant de passer au dernier point à l'ordre du jour? Jonathan.

JONATHAN ROBINSON:

Très brièvement. Vous avez fait référence au consensus, vous avez parlé de rareté, vous avez employé le terme rareté donc là, il s'agissait d'un niveau de consensus sur une politique plutôt que du développement de cette politique.

KEITH DRAZEK:

Merci à tous. Nous allons attendre la réponse du conseil là-dessus.

Le prochain point à l'ordre du jour, les débats en cours à propos de la gouvernance internet et quelles sont les implications pour les contrats, pour les parties contractants, pardon.

SARAH FALVEY:

Merci, j'espère que ce point ne sera pas aussi polémique que le précédent. Toutes nos organisations passent énormément de temps, en terme de temps de ressources pour plaider au sein de nos propres organisations sur cette question. Nous avons un peu peur d'être laissé de côté dans cette discussion. Avant l'annonce sur l'IANA, on savait qu'il y avait une réunion au Brésil, une résolution du conseil et nous savons que l'ICANN doit se préoccuper du modèle multipartite, ça c'est vraiment important, mais je ne peux pas rester les bras croisés et attendre que la communauté attende comment avancer.

Mais cela, étant dit nous avons l'impression que nous n'avons pas suffisamment participé au débat, qu'on n'a pas été entendu et que nous sommes directement concernés et affectés par ça car nous sommes des parties contractantes avec l'ICANN. Il est nécessaire que nous fassions partie intégrante de ces débats, de ces discussions avant de passer à la phase suivante. Nombre d'entre nous, on a l'impression qu'on a été laissé de côté dans cette discussion jusqu'à présent. Je sais que vous êtes en train d'élaborer un processus par rapport à l'IANA, mais il ne s'agit pas simplement d'un processus, ça fait partie d'un débat plus large dont l'IANA fait partie. Donc, dites nous ce que vous allez faire, mais on veut s'assurer qu'on va pouvoir effectivement participer à ce débat.

KEITH DRAZEK:

Merci Sarah. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite réagir à ce qu'il vient d'être dit, poser une question, intervenir?



BRUCE TONKIN:

Oui, simplement pour dire que d'une manière générale nous sommes d'accord, et on travaille là-dessus sur la transition de la gestion des fonctions de l'IANA, une partie tierce. Donc tout le monde va participer à ce processus. Deuxièmement, améliorer la mondialisation de l'ICANN et la responsabilité de l'ICANN comme organe, tout le monde doit y participer. Troisièmement, comment faire avec les problèmes plus larges concernant la gouvernance internet. Effectivement, vous devriez participer aux forums sur la gouvernance internet, surtout par rapport aux choses qui dépendent de notre responsabilité c'est-à-dire, le processus ICANN, la mondialisation d'ICANN, je crois qu'il est clair que vous êtes invités à participer et nous allons faire tout notre possible pour participiez à ces débats.

SARAH FALVEY:

Pour vous donner un exemple, je sais que Fadi nous explique que NETmundial et la réunion au Brésil est un effort de l'ICANN et ICANN va faire partie intégrante aux discussions au Brésil. Effectivement ça va être une discussion, mais il serait bon de réserver des espaces pour que toutes les parties prenantes puissent participer ici, au sein de l'ICANN, que l'on puisse tous participer à la réunion au Brésil parce que ce qui va en ressortir va avoir un impact sur nous tous. Il s'agit d'un forum et on a l'impression qu'ici, c'est un forum, il va en avoir un autre et on va pas faire partie de ce forum. Donc, passez de temps pour voir comment être représenté dans chacune des communautés au Brésil, qui va être représenté. C'est un exemple que je voulais vous donner sur la façon dont on peut travailler mieux ensemble.



FADI CHEHADE:

Merci Sarah, vous savez que votre participation et la participation de tous dans la gouvernance internet, au-delà de l'IANA comme l'a souligné Bruce, est très important pour nous. Mais justement, si on vous réserve un espace ça va renforcer l'idée selon laquelle l'ICANN est en train de contrôler cette réunion. Donc, on ne peut réserver d'espace à personne, on ne prend pas ce type de décision, l'ICANN n'est pas un secrétariat dans cette réunion. Il y a des milliers de personnes qui veulent participer et on espère que ça va être le cas, mais c'est un processus qu'on ne contrôle pas, c'est une réunion indépendante qu'ils organisent. On les a aidé lorsqu'ils ont demandé notre aide, mais on ne contrôle pas, on n'organise pas cette réunion, on a bien pris le soin de le dire. Beaucoup d'entre vous vont y participer, vont participer au comité qui va être là, au Brésil, mais en aucun cas, on ne veut donner le sentiment que l'ICANN est en train de contrôler ou de mettre en place cette conférence.

Et réellement, on peut tirer le meilleur parti d'une conférence multipartite, tous les gens veulent faire part de tous ce qui est important pour eux. Et le sujet de l'ICANN et de l'IANA va forcément rebondir à cette conférence. Si ce sujet domine la conférence, alors, nous aurons perdu une énorme opportunité de montrer que la gouvernance multipartite de l'internet est sur la bonne voie et sur une voie qui fonctionne, surtout avant le (inaudible). Et cela va se produire d'ici juin, juillet, c'est la dernière opportunité qu'on a une conférence mondiale où l'on peut montrer au monde que cette voie de la gouvernance de l'internet multipartite fonctionne à NETmundial. C'est



la dernière opportunité que l'on a pour démontrer cela et croyez moi, les 54 votes d'Afrique attend avec impatience cela, attend que cela se passe, on y a pas répondu encore. Donc, l'opportunité que l'on a de leur montrer à quel point c'est important cette gouvernance internet multipartite, c'est celle-ci. Donc, si vous voulez participer à cette réunion, n'hésitez pas à le faire, il s'agit de votre contribution, venez aussi nombreux que possible. S'il faut organiser des consultations sur la transition de l'IANA en étant au Brésil on le fera parce qu'on aura la contribution de tous. Mais laissons la possibilité à cette conférence de montrer au monde qu'il y a une voie multipartite pour la gouvernance internet. C'est un petit peu ce qu'on attend de cette conférence. Vous savez que Google a la contribution de votre communauté est extrêmement important pour la réussite de NETmundial. Merci.

KEITH DRAZEK:

Merci Fadi, nous avons deux personnes qui attendent de parler, ensuite nous allons arrêter cette discussion.

ERIKA MANN:

Le sommet de Brésil peut être utilisé, il y a tellement de façon intelligente, il y a tellement de confusions en ce moment. La gouvernance de l'internet avec une vision plus grande. Le fait que vous veniez à cette conférence, chaque fois que cette conversation prend place, il y a une confusion. Ce que j'entends souvent c'est que le gouvernement ne comprend pas vraiment comment fonctionne l'internet, ils voient de grands acteurs qui explorent des opportunités de business vis-à-vis de l'internet, mais ils n'ont pas compris votre modèle.



Le fait que vous soyez là va aider à régler la pendule, disons, à faire comprendre comment fonctionne la gouvernance sur l'internet. Bien sûr, ce sont des sujets qui sont plus reliés à l'IGF et à la mondialisation de l'ICANN.

Donc, ce serait très important que vous soyez là pour donner une idée concrète et utiliser l'opportunité de Brésil, ce serait important pour faire comprendre votre modèle.

GONZALO NAVARRO:

Hier nous avons parlé... Nous savons que les réunions que nous allons avoir dans l'avenir, ce qui est important, mais c'est qui est surtout important c'est de voir cet événement dans un certain contexte. D'avoir l'opportunité de partager avec vous et de fait que vous allez participer à cette réunion c'est crucial. Si nous allons représenter ce qui est le proche modèle multipartite. D'avoir votre voix, votre communauté, vous les participants de ce modèle, c'est la chose la plus importante pour nous. De cette façon là, le message que vous allez présenter à NETmundial est très important, de trouver la manière comment vous allez faire participer la communauté dans ce processus aux événements à venir est l'une des priorités les plus importantes que nous devons adresser. Vos commentaires sont donc bienvenus, nous comprenons ce que vous dites et sincèrement vous comprenez les raisons que Fadi a expliquées pour les meetings et les réunions à l'avenir.

Merci Gonzalo, Becky.



BECKY BURR: Je ne vais pas parler de la même chose que Fadi, je le promets. Je suis d'accord, ce serait donc une erreur de parler trop du Brésil sur la transition IANA. Sur ce sujet, il y aura donc d'autres réunions dans le futur, dans l'avenir. Pensez à cela, le RIR et le IETF sont des consommateurs directs de IANA, donc sont intéressés à la discussion. Les autres consommateurs directs sont les registres, les opérateurs de registre, je parle des CCs et des Gs. Ils n'ont pas la même place à la table, donc il y a des frustrations, des opérateurs de registre et l'ICANN sont dans des positions complètement différentes que l'IETF et le RIR au sein de ces négociations.

STEVE CROCKER: Je ne vois pas.

FADI CHEHADE: Vous voulez dire, le Plateforme NETmundial ou la plateforme transition?

STEVE CROCKER: Je ne vois pas ça, Fadi a fait une présentation, il a bien expliqué tout ce qui concerne les groupes. Qu'est-ce que vous voulez dire? Vous dites que les ccTLD et les gTLD ne font pas partie de la discussion?

BECKY BURR: Nous parlons... Ce n'est pas une chose terrible dont je parle, mais c'est une position différente, qui doit être au moins gardé en tête.



RAY PLZAK: Je suis d'accord avec ce que dit Becky. Les gens qui sont engagés dans des transactions IANA sont tous des opérateurs de registre. Le RIR c'est les opérateurs de registre de l'internet régional. Ce qu'elle dit ce que nous n'avons pas l'équivalence dans le monde des noms

Les opérateurs de registre devraient participer de meilleure façon, mieux qu'ils le fassent en ce moment au sein de la discussion. Je ne sais pas quelle est la terminologie qu'on devrait utiliser, mais je pense qu'ils ne sont pas assez représentés dans la discussion, et le point est donc valide.

FADI CHEHADE: Je ne veux vraiment pas que vous ne soyez pas assez représentés. Trouvons des solutions, donnez nous des suggestions spécifiques qui nous aiderait que ce soit des consultations additionnelles, supplémentaire, que nous pourrions faire, que NTAG, les groupes, que nous devrions les rencontrer. Donnez-nous des spécificités, donnez-nous une idée comment vous pouvez avoir un impact sur les résultats. Dîtes-nous, ce n'est pas dans notre intension, quelque manière que ce soit, de favoriser une entité ou une autre entité. Soyez en sûr.

KEITH DRAZEK: Merci Fadi. C'était une bonne discussion, je vois que les bureaux d'enregistrement, nos clients là bas, attendent, nous allons donc dire merci au conseil pour son temps précieux.

